

Université catholique de Louvain
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme

Du ménagement de l'espace ouvert au *dé-ménagement de la ville*

Exploration des sites semi-naturels pour une
densification qualitative de Bruxelles

Séréna Vanbutsele

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de Docteur en Art de bâtir et urbanisme

Jury : Bernard Declève | UCL | LOCI (*promoteur*)
Paolo Colarossi | Univ. La Sapienza | Dipartimento di ingegneria civile,
edile e ambientale (*comité d'encadrement*)
Joël Merlin | Bruxelles Environnement - IBGE | Leefmilieu Brussel -
BIM | Div. Espaces verts (*comité d'encadrement*)
Elena Cogato Lanza | EPFL ENAC Lab-U | Laboratoire d'Urbanisme
Bénédicte Grosjean | UCL | LOCI
Pierre Bélanger | Harvard University | Graduate School of Design
Christian Gilot | UCL | LOCI
Jean Stillemans | UCL | LOCI (*président du jury*)

Janvier 2017

Résumé illustré

Mots-clés : Densification, planification, occupation du sol, espace ouvert, site semi-naturel, espace d'entre-deux, inversion paysagère, morphologie urbaine, jeux d'acteurs, bords, lisières, co-production, processus.

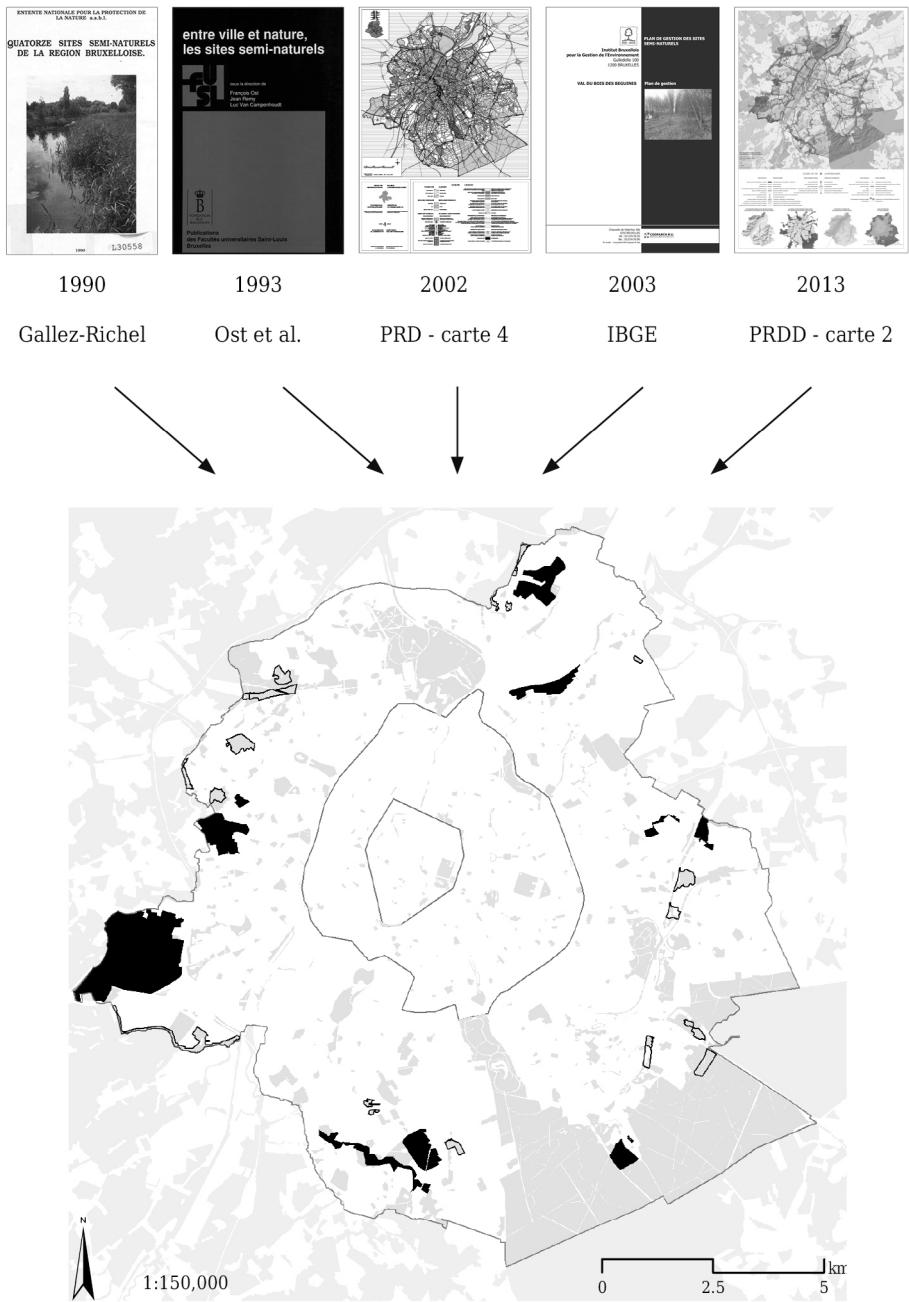
Contexte de la recherche : une pensée inverse de la densification à Bruxelles

Depuis une quinzaine d'années, après plus de trente ans de régression, la population bruxelloise est en forte croissance. Ce boom démographique met la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) au défi de produire, non seulement de nouveaux logements (6000 nouvelles unités par an), mais aussi de nouveaux équipements, notamment des écoles, des espaces publics et des espaces verts, et d'adapter l'offre de services à la demande sociale [SPRB-2014].

En parallèle à ces défis, à Bruxelles comme dans beaucoup de villes, la nouvelle conscience environnementale et le discours du développement durable induisent une inversion de la planification urbaine [Marot-1995 ; Cogato-2005 ; Waldheim-2006]. Celle-ci institue les vides de la ville : les espaces de nature et les espaces ouverts —et non les éléments bâtis— comme facteurs structurants du développement urbain. Cette inversion hérite de savoir-faire d'urbanistes-paysagistes du XIX^e siècle qui ont contribué à des plans d'extensions de villes structurés par les espaces ouverts (voir Loudon en Angleterre, Olmsted aux USA ou encore Forestier en France, ...). Cette inversion paysagère constitue le cadre théorique de cette recherche. Elle implique au moins deux basculements de la pensée urbanistique. Premièrement, des espaces pour la plupart vides et de valeur foncière quasi nulle sont projetés en avant-scène alors qu'ils constituaient jusque-là plutôt des coulisses de la ville [Declève-2009]. Deuxièmement, densifier ne consiste plus à remplir les vides de la ville mais à les conforter. Ces vides ne sont d'ailleurs plus considérés comme vides mais au contraire comme des espaces qui supportent des fonctions essentielles reconnues comme services écosystémiques [Costanza-1997].

Ce mouvement de pensée inverse de la densification s'est traduit à Bruxelles à la fois par des recompositions du jeu des acteurs et par des transformations du statut de certains espaces. Une nouvelle administration régionale est créée en 1989 —l'Institut Bruxellois de Gestion de l'Environnement (IBGE)—pour gérer et préserver les espaces de nature dans la ville. Dès 1995 et le premier Plan Régional de Développement (PRD), apparaît l'idée d'un maillage vert. Le concept est ensuite repris et adapté dans les versions plus récentes du plan (2002 et 2014). En 2001, la modification du Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) libère des zones naturelles de leur statut de réserves foncières, les rendant disponibles pour l'urbanisa-

Composition d'un corpus d'étude de sites semi-naturels à partir de sources existantes



ill. 1 La notion d'espace semi-naturel s'applique à des sites particuliers à Bruxelles. Depuis la création de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), au moins cinq sources ont mentionné le concept de site semi-naturel sans pour autant proposer un inventaire exhaustif des sites semi-naturels en RBC.

tion sous condition de ne pas en aliéner le cœur protégé par le statut de zone verte. La population bruxelloise, attachée au caractère vert de la ville joue également un rôle actif. Des habitants de plus en plus nombreux se regroupent en associations et militent pour une incorporation plus marquée d'espaces de nature dans les structures de la ville.

Dans ce contexte, l'IBGE, en charge des espaces verts régionaux, est préoccupée par le sort d'un type d'espace ouvert particulièrement fragilisé par la pression urbaine croissante : les sites semi-naturels. C'est au départ d'une liste de neuf sites que les opérateurs des espaces verts avaient identifiés et baptisés *sites semi-naturels* que la présente recherche s'est déroulée. La démarche a été de généraliser et d'énoncer scientifiquement les problématiques auxquelles l'opérateur est confronté sur le terrain bruxellois. Il s'agissait donc de partir d'un objet matériel pour en constituer un objet de recherche. Cette démarche s'est traduite par une collaboration étroite avec l'IBGE qui est devenu un partenaire privilégié de la présente recherche. A travers le cas des sites semi-naturels bruxellois, nous traitons d'un double défi : celui de conforter les développements urbains tout en assumant le rôle structurant des espaces de nature.

Plutôt que d'établir un quelconque plan de gestion des sites semi-naturels, cette thèse offre une nouvelle lecture embrassant la complexité des sites semi-naturels dans leur environnement urbanisé. Après avoir dressé un inventaire inédit des sites semi-naturels bruxellois, la thèse explore les transformations de trois sites semi-naturels. Elle identifie et décrit les liens qui connectent la matérialité de ces trois cas d'études aux entités, agences et acteurs qui s'y sont affairés.

Sites semi-naturels bruxellois

S'il n'existe pas à l'heure actuelle d'inventaire exhaustif et officiel des sites semi-naturels bruxellois, nous disposons néanmoins de documents et d'études qui pointent une série de sites considérés comme semi-naturels [ill. 1]. L'étude de ces documents, nous a permis de définir les sites semi-naturels comme d'anciennes zones de réserves foncières. Ce lien entre anciennes réserves foncières et sites semi-naturels n'avait jusqu'ici jamais été clairement établi. L'analyse de cartographies et de documents de planification des années 1970 à nos jours montre que ce qui caractérise les sites semi-naturels est leur processus de création plutôt que leurs paysages, usages, propriétaires ou modes de gestion. La perception des sites semi-naturels peu définie — espaces en marge de la ville, espaces résiduels, terrains vagues, friches — est liée à leur histoire. Ces sites nous arrivent aujourd'hui après avoir été mobilisés pendant plusieurs décennies pour des projets urbains

ill. 2 ↓ Lecture des trois cas d'études à travers le plan de secteur de 1979, le plan parcellaire, le plan du bâti et une photographie. Les sites semi-naturels étaient des anciennes zones blanches destinées à divers projets de construction non réalisés. Ils ont également en commun leur morcellement foncier impliquant de multiple propriétaires, leur situation en deuxième couronne bruxelloise marquée par une hétérogénéité de tissus et une gestion non officialisée par l'IBGE donnant lieu à de multiples paysages.

Plan de secteur 1979

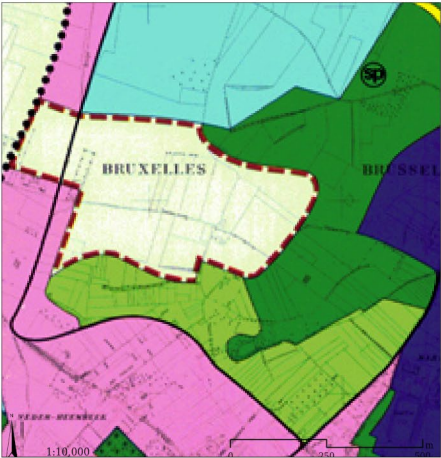
Scheutbos



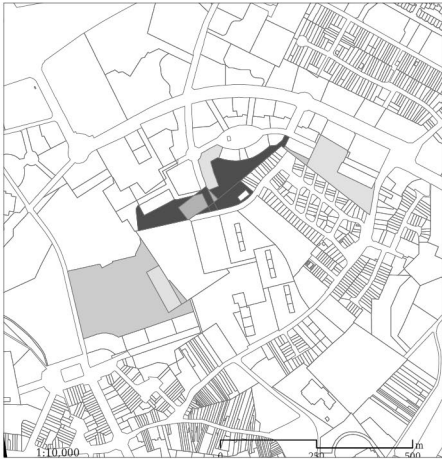
Plan parcellaire et régime de propriétés



Val du Bois des Béguines



Val d'Or



Plan du bâti



Photo



qui ne se réaliseront pas. Ils passent alors du statut de *réserve foncière* au statut de *zone verte* sans pour autant que leur gestion soit clarifiée ou que leur régime de propriété soit homogénéisée.

En RBC, 16 sites répartis sur 336 hectares partagent ce parcours et peuvent être considérés comme sites semi-naturels, ce sont tous des anciennes réserves foncières (1), situées en bordure de la RBC (2), non gérées officiellement (3), et foncièrement morcelées (4) [ill. 2]. Leur superficie en fait une ressource clé pour le territoire régional bruxellois fortement contraint. Les autorités régionales bruxelloises à travers l'IBGE, le PRD de 2002 ou plus récemment le Plan Régional de Développement Durable (PRDD) de 2013 appellent à les doter d'un statut et d'une gestion reflétant leur reconnaissance en tant qu'espaces verts officiels. Néanmoins, sur le terrain, ces sites restent des espaces ouverts fragilisés qui subissent une pression urbaine due d'une part à leur diminution et fragmentation en terme de surface et d'autre part à leur (sur)utilisation. Ces sont des espaces qui restent aujourd'hui complexes de l'ordre de l'entre-deux : entre la ville compacte et sa périphérie diffuse, entre l'aménagé et la friche, entre l'intérêt général et l'intérêt particulier.

Exposé du problème : concevoir le non-aménagement des sites semi-naturels

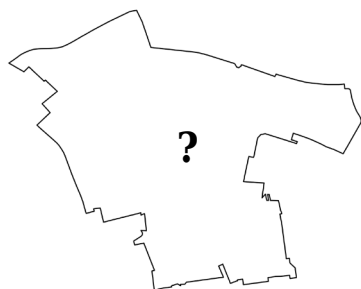
En reconnaissant les sites semi-naturels en tant qu'espaces verts, la RBC les intègre dans le champ de la production urbaine officielle alors qu'ils sont pourtant investis par des logiques d'informalité et de spontanéité. Dans cette optique d'officialisation, la perception des sites semi-naturels en tant qu'espaces *vides* est jugée problématique. Cependant, les études de Ost et al. de 1993 qui se penchaient davantage sur les usages des sites semi-naturels mettaient en garde contre leur incorporation dans la planification urbaine qui annihilerait les caractères d'espaces-lisières, flous, ambigus, vagues des sites semi-naturels [Ost·1993]. Les travaux de Ost et al. montrent que le caractère peu ordonné et hybride des sites semi-naturels est bénéfique car il permet des usages particuliers qui ne trouvent plus place que dans ces lieux. Les auteurs recherchent des solutions d'intégration des sites semi-naturels dans la planification urbaine en les respectant en tant que tels [Ost·1993, p. 12]. C'est à dire ni en les transformant en espaces construits ni en espaces verts à ce point aménagés qu'ils perdraient leur caractère ouvert et comme inachevé qui fait leur spécificité [Ost·1993, p. 24].

Dans le cadre de notre recherche, nous cherchons à comprendre quelles seraient les modalités de distributions spatiales dans lesquelles les sites semi-naturels bruxellois participeraient au fonctionnement de la RBC tout en préservant l'indéfinition fertile qui les caractérise. Nous nous interrogeons sur les possibilités de formaliser ces sites semi-naturels sans pour autant supprimer leur caractère informel. Comment aménager, gérer, transformer, adapter des sites complexes qui ne sont ni des parcs, ni des réserves naturelles? Comment concevoir le non-aménagement des sites semi-naturels? Le défi soulevé par les sites semi-naturels est d'imaginer et

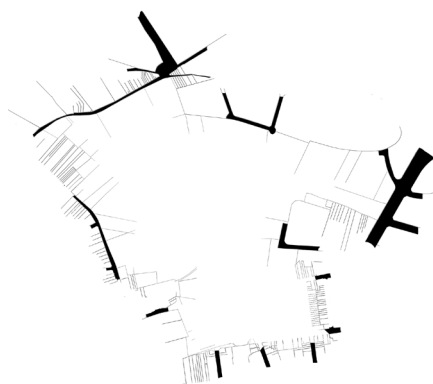
de reconnaître des espaces qui sont précisément non planifiés et non gérés. Comment incorporer les sites semi-naturels dans la production urbaine, non pas en tant que zones vertes mais en tant que sites semi-naturels ? Ce sont les conditions de leur ménagement plutôt que de leur aménagement qui sont recherchées dans cette thèse. En effet, les espaces d'entre-deux que sont les sites semi-naturels sont le berceau d'usages particuliers que seuls des espaces aux caractéristiques hybrides peuvent accueillir. Si l'on considère que les discontinuités que sont les entre-deux sont bénéfiques dans un environnement hautement planifié [Lévesque-1999]. Comment alors planifier des espaces dont la spécificité est justement de ne pas être organisés. Une apparence d'espace quelque peu abandonnée et sauvage est potentiellement très importante d'un point de vue social et écologique. Une planification traditionnelle basée sur un certain ordre et contrôle de l'espace pourrait suffoquer la fertilité de ce caractère indéfini. Mais une trop faible gestion peut mener à un aspect négligé qui mettrait en péril la reconnaissance des sites semi-naturels en tant qu'espaces ouverts.

Introduire l'idée de l'aménagement des espaces d'entre-deux tels les sites semi-naturels semble paradoxale. Les aménager ne serait-il pas nier ce qui les caractérise?

Définition des entre-deux par leurs bords



Si les entre-deux ne sont pas définis par ce qu'ils sont ...



...on peut les définir par l'entourage qui les constitue comme des vides

ill. 3 La définition des entre-deux par leurs bords plutôt que par ce qu'ils sont.

Fermer l'ouverture de ces espaces aux possibles? Stephane Tonnelat dit à propos de l'interstice *toutes les tentatives pour les incorporer dans le projet d'urbanisme semble vouées à l'échec puisque leur travail même consiste à les redéfinir, c'est-à-dire à supprimer l'indétermination qui faisait leur attrait en premier lieu. Comment déterminer l'indéterminé [Tonnelat-2003] ?*

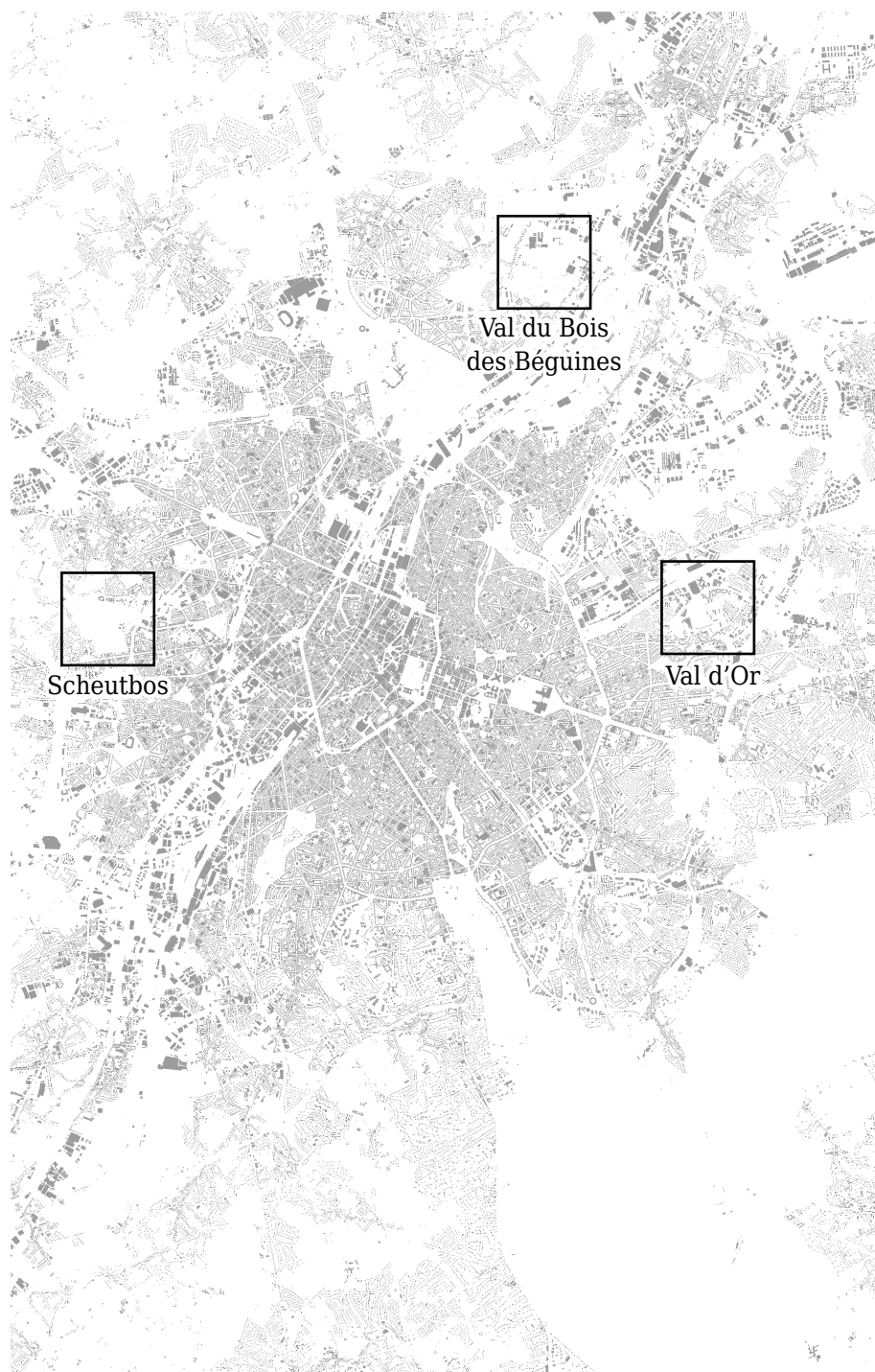
Néanmoins, s'il apparaît contradictoire de vouloir définir les espaces d'entre-deux par ce qu'ils sont, ils pourraient par contre, être définis par leur entourage qui les constitue comme des vides entre deux choses mieux définies [ill. 3]. Pour explorer cette piste, nous abordons les cas d'études avec une attention particulière quant aux bords et limites des sites semi-naturels que nous pressentons comme stratégiques. En effet, dans le débat sur la densification de la ville, la question des bords des espaces ouverts est une thématique majeure à Bruxelles comme ailleurs. Non seulement, les bords sont situés en première ligne des projets de construction, mais ils offrent également un contact privilégié entre ville et nature [Tjallingii-2000 ; Gallent-2006 ; Desvigne-2009 ; Folléa-2009a ; Studio09-2009 ; Legrenne-2010 ; Colarossi-2011 ; SPRB-2014 ; Vanbutsele-2015].

Méthodes de recherche

La recherche a développé des études de cas qualitatives qui décrivent l'évolution de trois sites semi-naturels : le Scheutos (50 ha), le Val du Bois des Béguines (70 ha) et le Val d'Or (8 ha) [ill. 4]. Ceux-ci sont représentatifs de la diversité des dynamiques supportées par les sites semi-naturels .

Un travail d'approche des acteurs impliqués dans le futur des sites semi-naturels bruxellois a été mené sous forme de treize interviews. L'objectif était de comprendre les pressions qui s'exercent ou non sur les sites concernés et les outils utilisés pour les exercer. Plusieurs types d'acteurs ont été identifiés : les administrations régionales et communales en charge des développements bâtis et des espaces verts ; les propriétaires : particuliers, sociétés privées ou administrations ; les gestionnaires ou exploitants qui sont souvent des associations et collectifs issus de la société civile. La méthode utilisée se rapproche du journalisme d'investigation. Les interviews étaient des discussions ouvertes afin de découvrir les acteurs moins visibles, les tensions sous-jacentes et les jeux d'influences. Cette approche a été complétée par une analyse de la littérature grise (articles de presse, prospectus publicitaires, documents de sensibilisation édités par le monde associatif).

L'approche par les acteurs a été complétée par des méthodes d'analyses urbaines. Les formes de la ville ou plutôt de ses *vides* sont étudiées à travers l'analyse morphologique. L'étude de la composante spatiale a fait l'objet de visites de terrain étalées sur toute la durée de la recherche et de relevés des matériaux physiques qui composent les bords des sites semi-naturels. A ce stade, la recherche s'est faite par l'intermédiaire du dessin et de représentations graphiques. La forme urbaine a été rendue par des coupes et des vues à vol d'oiseau. La structure foncière a fait l'objet



ill. 4 Situation des trois études de cas par rapport au bâti.

Source : réalisé à partir des données Cadmap 2013

d'une recherche graphique permettant de rendre compte de l'épaisseur du bord et de la complexité de son organisation parcellaire. Pour lire et comprendre des plans, il est souvent nécessaire de procéder à leur nettoyage en les redessinant et en retenant uniquement les lignes qui définissent l'organisation de l'espace [Arnaud·2008, p. 83]. Dans notre cas, la méthode a consisté non seulement à redessiner mais également à décomposer puis recomposer des plans cadastraux pour en fournir une nouvelle lecture : les déroulés [ill. 8]. Cette opération fastidieuse offre cependant l'opportunité de prendre une connaissance détaillée de la situation foncière.

A travers l'exploration des trois sites semi-naturels, la recherche s'est attachée à :

- Comprendre le type de pression urbaine qui s'exerce sur les sites semi-naturels bruxellois : au delà de leur statut juridique que leur confère le PRAS, nous cherchons à vérifier si les sites semi-naturels bruxellois sont considérés comme des espaces en attente d'urbanisation ou si au contraire ils sont bel et bien reconnus comme espaces ouverts permanents. Nous cherchons à vérifier s'il y a — comme pressenti — une pression urbaine qui s'exerce sur ces sites et si oui, de quelle nature est-elle?
- Approcher les pratiques, spontanées ou non, qui fleurissent sur les sites semi-naturels et les mettre en tension avec la reconnaissance administrative des sites et les statuts officiels dont ils sont dotés.
- Comprendre la nature des bords, les matériaux physiques qui les composent mais également leur organisation foncière et inventorier la marge d'action possible en agissant sur les bords, les espaces qui sont mobilisables pour être transformés, voire densifiés. Quelles sont les ressources foncières des bords ? Évaluer leur quantité, leur nature et leur potentiel en terme de densification.
- Montrer les conditions auxquelles la valorisation d'un site semi-naturel a favorisé une densification sur ses bords (échanges de parcelles, clarification d'un statut administratif, reboisement...). Autrement dit, nous cherchons à comprendre s'il existe des cas, où densifier ne revient pas automatiquement à combler les vides par du bâti mais au contraire à les conforter et à leur conférer une valeur intrinsèque. A cette fin, nous cherchons les transformations (opérations de densification, projets paysagers, ...) qui ont allié ou qui pourraient allier une densification avec une valorisation du site semi-naturel.

Pistes d'actions pour ménager les sites semi-naturels

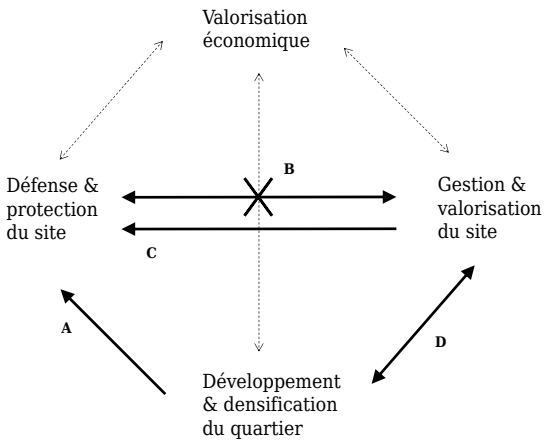
Les études de cas montrent qu'aujourd'hui encore, le devenir des sites semi-naturels ne fait pas consensus. *Tout n'y est pas joué* même s'ils ont été affectés en espaces verts par le PRAS, plan au sommet de la hiérarchie des plans réglementaires.

- Les centres des sites font l'objet de discussions sur la transformation de l'espace ouvert, sur sa gestion, sa maîtrise foncière.
- La question de la construction des sites semi-naturels se cristallise sur les bords et non sur le site lui-même, sur le lieu d'implantation de leur limite qui est mouvante à travers le temps et qui est encore aujourd'hui sujette à adaptation.

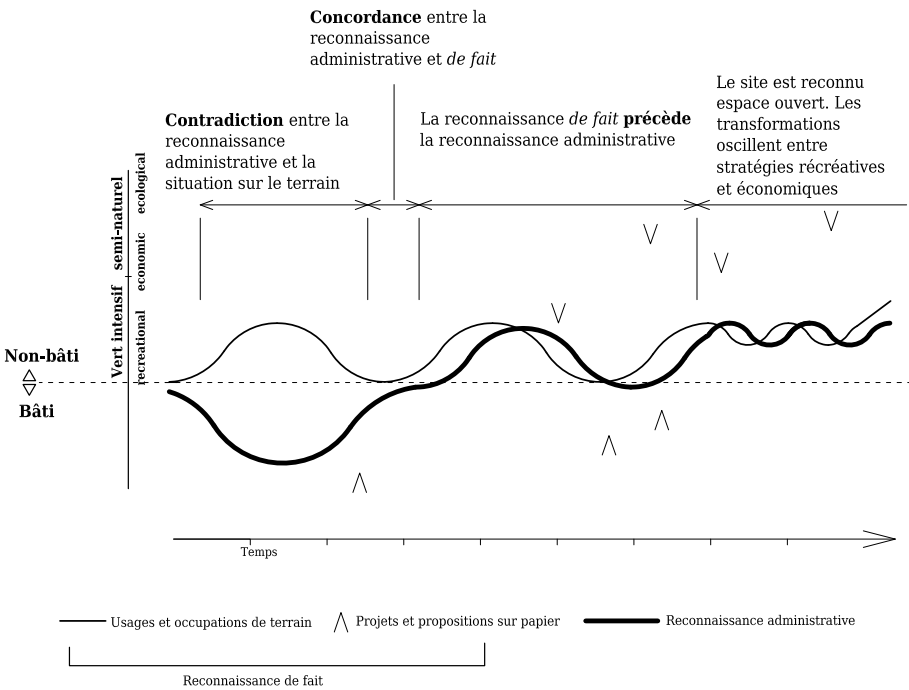
L'état dans lequel nous parvenons aujourd'hui les sites semi-naturels est le résultat d'interactions complexes entre des acteurs qui soutiennent le développement économique des sites, d'autres qui luttent pour leur protection et leur défense en tant qu'espaces ouverts, d'autres qui agissent pour leur valorisation et une amélioration de leur maintenance et gestion et d'autres encore qui mettent leur énergie à développer le quartier dans lequel les sites sont implantés. Ces différents enjeux se lient parfois l'un à l'autre ou l'un contre l'autre [ill. 5]. Ce jeu complexe favorise un décalage entre production informelle et production institutionnelle. Ce décalage contribue à maintenir un flou quant au devenir des sites semi-naturels. Et ce flou, à son tour, favorise un amalgame d'usages spontanés et d'occupations temporaires ainsi que de nombreux projets et propositions au sujet des sites semi-naturels. De nombreux acteurs imaginent, utilisent et transforment en permanence ces espaces. Ces dynamiques donnent lieu à une (ré)appropriation des sites capable d'influer leur reconnaissance administrative [ill. 6]. Une des conditions pour ménager les sites semi-naturels est alors d'accepter et de favoriser ces dynamiques de co-production d'un espace en permanente transformation.

A cette fin, les bords des sites semi-naturels sont apparus comme stratégiques. En effet, si la plupart d'entre eux ne favorise pas l'ancrage du site au tissu urbain [ill. 7], ceux-ci supportent néanmoins une certaine marge de manœuvre. Cette marge de manœuvre peut alors être activée pour inscrire le site dans son contexte urbain sans pour autant en dénaturer le cœur. Ceci permettrait de préserver le caractère indéterminé des sites semi-naturels tout en les ancrant — tant physiquement que mentalement — comme espaces ouverts de la ville. En s'attachant aux bords, l'attention est focalisée sur les relations entre les éléments plutôt que sur les éléments eux-mêmes. Ainsi notre recherche ne propose pas tellement de se pencher sur l'espace ouvert lui-même — qui a tout intérêt à être délaissé pour exister — mais au contraire de se pencher sur ce qui l'entoure.

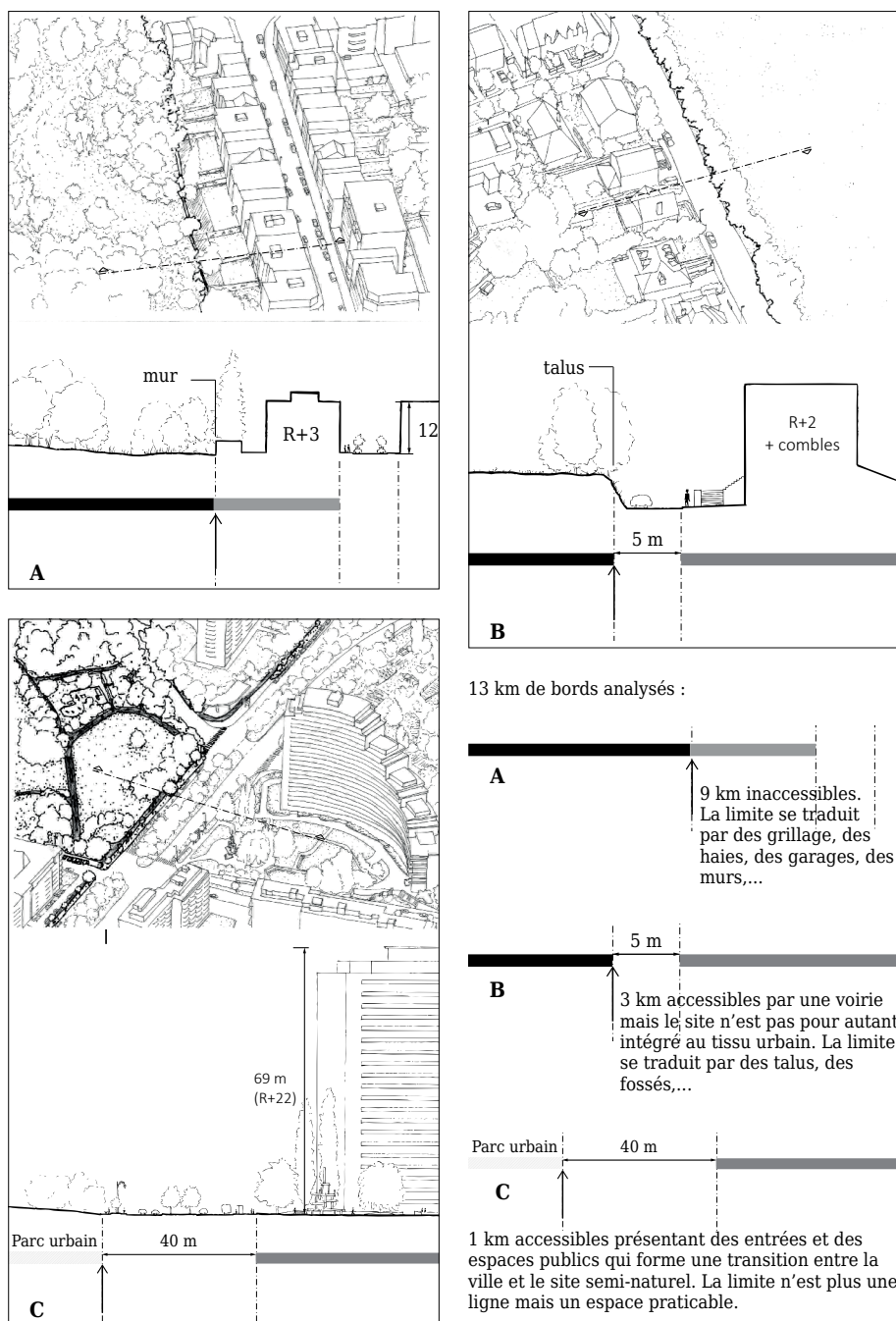
Dans cette optique, la thèse démontre le potentiel de mutation en bordure des sites semi-naturels [ill. 8]. Ainsi des parcelles stratégiques de bord ont été répertoriées ; elles se sont avérées particulièrement sensibles voire fragilisées face aux tenants de la densification et de la spéculation (8,9 ha recensés sur les 128 ha analysés). Elles sont stratégiques car leur seule maîtrise peut influencer la transformation de l'entièreté du site, elles répondent à des critères de taille, de propriétaire, d'affectation et d'implantation en contact avec des voiries. Aussi, des réserves foncières disponibles et officiellement urbanisables en bordure des sites ont été relevées (22 ha). Il en est de même pour d'autres espaces mobilisables tels des voiries direc-



ill.5 Liens entre les enjeux des trois sites semi-naturels bruxellois :
A. Réaction contre la densification provoquant la défense et la protection du site
B. Protection administrative du site entravant sa valorisation par le blocage des projets de gestion et d'aménagement
C. Valorisation du site entraînant sa reconnaissance administrative et sa protection
D. Valorisation du site lié à un projet de densification sur les bords



ill.6 Synthèse des transformations potentielles affectant les sites semi-naturels à travers le temps. La reconnaissance de fait et la reconnaissance administrative s'attirent ou se repoussent suivant le jeu complexe d'interactions entre les pouvoirs publics, les propriétaires, les habitants et usagers du site.



ill. 7 Trois types de bords présents sur les treize kilomètres de bords explorés autour des trois études de cas :

A. Bords inaccessibles

B. Bords accessibles par une voirie, un chemin,...

C. Bords épaissis constitués d'espaces publics.

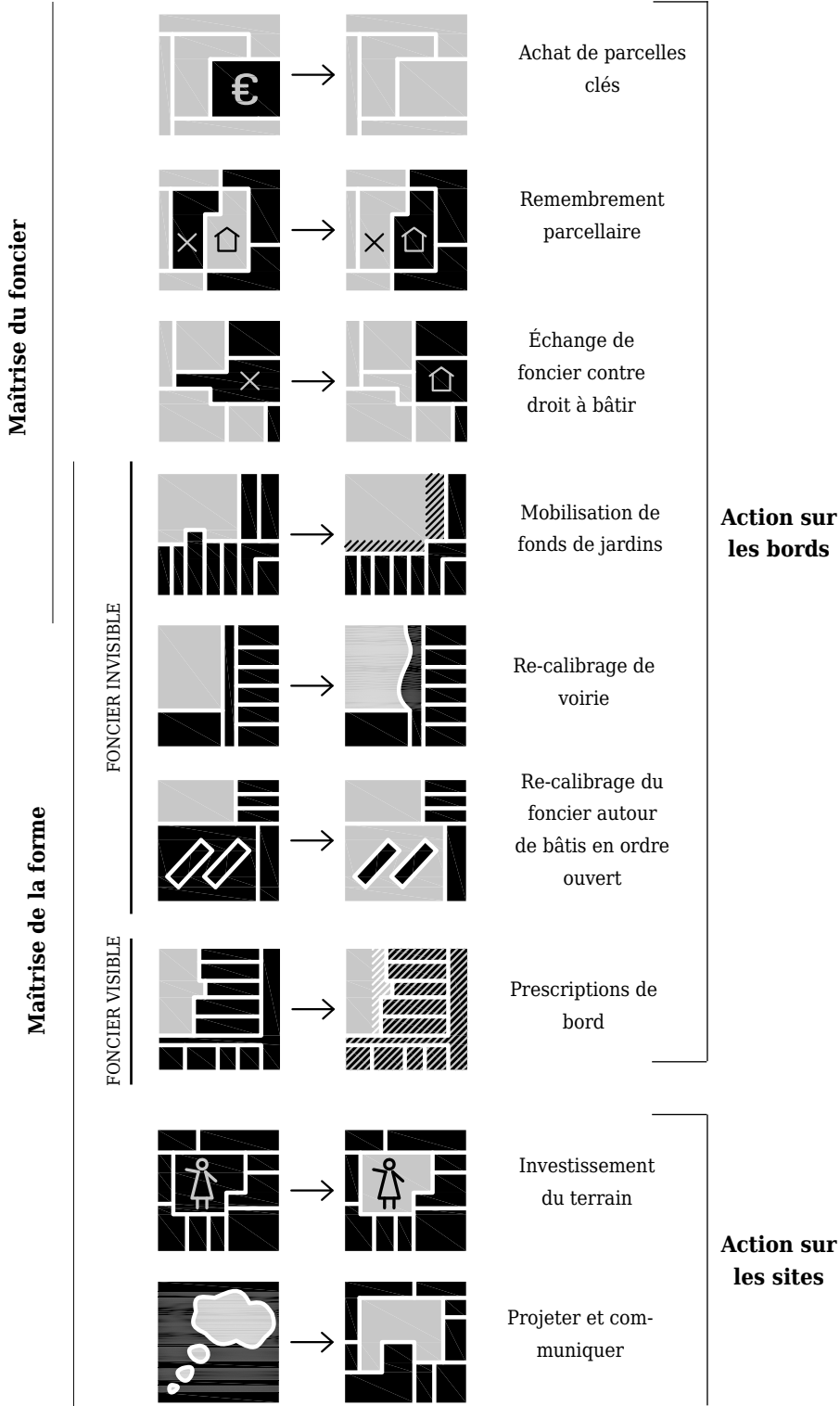
tement en contact avec les sites (4,2 km), des fonds de jardin (0,7 ha uniquement pour le Scheutbos) et des espaces libres de construction situés autour des grands ensembles de logements ou d'équipements (44,4 ha). Nous avons également répertorié sur les 13 km de bords analysés les tronçons qui constituent des exemples à retenir pour favoriser une lisibilité de la limite et une transition entre le site et le milieu urbain : parcs urbains, terrains de sports, jardins collectifs, alignements d'arbres.

Ainsi en influençant la composition physique des bords des sites semi-naturels, leurs usages et leur maîtrise foncière, les études de cas se concluent sur une proposition de pistes d'actions [ill. 9] qui visent entre autres à reporter les enjeux de la densification dans les tissus déjà urbanisés. Ce scénario est qualifié de dé-ménagement de la ville car il bouleverse le phénomène de densification qui tend à consolider les *vides* que sont les sites semi-naturels plutôt qu'à les combler [ill. 10].

ill. 8 → Tronçons stratégiques au sein du bord non bâtissable et réserves foncières visibles et invisibles au sein du bord du Scheutbos

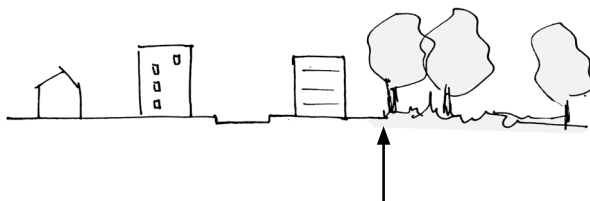
Scheutbos : tronçon stratégique et foncier mobilisable



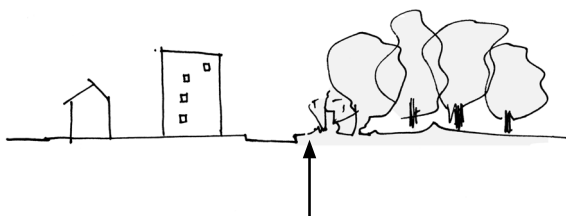


ill. 9 Synthèse des pistes d'actions pour ménager les sites semi-naturels

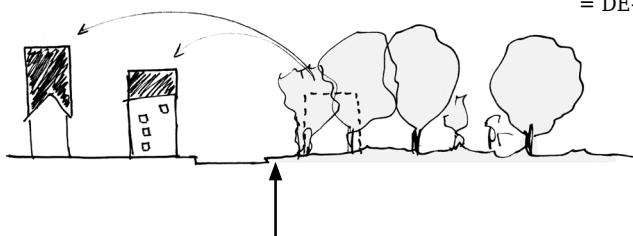
Scénario tendanciel : urbanisation des/par les bords = AMÉNAGEMENT



Scénario alternatif : maintien de la limite actuel = MÉNAGEMENT



Scénario volontariste : maintien de la limite par report de la densification
= DÉ-MÉNAGEMENT



ill. 10 Schéma illustrant le scénario tendanciel à l'œuvre sur les sites semi-naturels et la possibilité d'un scénario alternatif qui consisterait à maintenir la limite actuelle des sites. Ce scénario peut être renforcé par un report de la densification dans le tissu urbain.

Bibliographie

- Arnaud:2008 : JEAN-LUC ARNAUD · Analyse spatiale, cartographie et histoire urbaine · Editions Parenthèses / MMSH · Marseille : Aix-en-Provence · 2008
- Cogato:2005 : ELENA COGATO LANZA · Le territoire inversé · in : Versteegh P. (dir.) « Méandres penser le paysage urbain » · pages 117-141 · Presses Polytechniques et Universitaires Romandes · 2005
- Colarossi:2011 : PAOLO COLAROSSO · Scenari futuri per il paesaggio urbano in italia · Convegno nazionale : Paesaggio 150 - Sguardi sul paesaggio italiano tra conservazione, trasformazione e progetto in 150 anni di stori · Reggio Calabria · pages 383-390 · octobre 2011
- Costanza:1997 : ROBERT COSTANZA / RALPH D'ARGE / RUDOLF DE GROOT /STEPHEN FARBERK / MONICA GRASSO† /BRUCE HANNON / KARIN LIMBURG / SHAHID NAEEM / ROBERT V. O'NEILL / JOSE PARUELO / ROBERT G. RASKIN / PAUL SUTTONKK / MARJAN VAN DEN BELT · The value of the world's ecosystem services and natural capital · Nature International weekly journal of science 387 · pages 253-260 · 1997
- Declève:2009 : BERNARD DECLÈVE / PRISCILLA ANANIAN / MAURICIO ANAYA / ANNE LESCIEUX · Densités bruxelloises et formes d'habiter · Direction Études et Planification · Administration de l'Aménagement du territoire et du Logement · Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale · 2009
- Desvigne:2009 : MICHEL DESVIGNE · Épaissir les lisières · in : Consultation internationale de recherche et de développement sur le grand pari de l'agglomération parisienne · Equipe : AJN - Nouvel J. & AREP - Duthilleul J.-M. & Cantal-Dupart M. « Livret de chantier 2 : Naissances et renaissance de mille et un bonheurs parisiens » · pages 1-18 · Paris · 19 février 2009
- Folléa:2009a : BERTRAND FOLLÉA / CLAIRE GAUTIER · Schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines. Partie 1 : diagnostic · Communauté d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest (TCO) de l'Île de la Réunion · avril 2009
- Folléa:2009b : BERTRAND FOLLÉA / CLAIRE GAUTIER · Schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines. Partie 2 : préconisations d'aménagement par types de lisières · TCO de l'Île de la Réunion · mai 2009
- Folléa:2009c : BERTRAND FOLLÉA / CLAIRE GAUTIER · Schéma intercommunal d'aménagement des lisières urbaines. Partie 3 : préconisations d'aménagement par types de lisières · TCO de l'Île de la Réunion · juillet 2009
- Gallent:2006 : NICK GALLENT · The Rural-Urban Fringe : a new priority for planning policy? · Planning, Practice & Research · vol.21· n°3 · pages 383-393 · 2006
- Gallez:1990 : CHANTAL GALLEZ-RICHEL · Quatorze sites semi-naturels de la région bruxelloise · Entente Nationale pour la Protection de la Nature ASBL · issn 0773-8242 · 1990
- IBGE:2004 : IBGE / COOPARCH-RU · Plan de gestion des sites semi-naturels · Bruxelles · 2004
- Legrenne:2010 : CORINNE LEGENNE / LEIRE ARBELBIDE LETE / CHRISTIAN THIBAUT (DIR) / PIERRE-MARIE TRICAUD / JEAN-FRANÇOIS VIVIEN (CONTRIBUTION) · Comment traiter les fronts urbains? · Les carnets pratiques · Institut d'Aménagement et d'Urbanisme Ile-de-France · 2010
- Lévesque:1999 : LUC LÉVESQUE · Montréal, l'informe urbanité des terrains vagues : pour une gestion créatrice du mobilier urbain · http://www.amarrages.com/textes_informeurbanite.html · consulté septembre 2016 · 1999
- Marot:1995 : SÉBASTIEN MAROT · L'alternative du paysage · Le Visiteur n°1· pages 54-81 · 1995
- Ost:1993 : FRANÇOIS OST / JEAN REMY / LUC VAN CAMPENHOUDT · Entre ville et nature, les sites semi-naturels : approches sociologique et juridique des sites bruxellois · Facultés universitaires Saint-Louis · Fondation roi Baudouin · Bruxelles · isbn 9782802800903 · 1993
- SPRB:2002 : SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES · Plan Régional de Développement (PRD) · <http://www.prd.irisnet.be/Fr/priorites/priorite09.htm#4> · consulté août 2011 · Bruxelles · 2002
- SPRB:2011 : SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES · Plan régional de développement durable (PRDD) phase préparatoire : Etat des lieux de la Région de Bruxelles-Capitale · Les cahiers de l'ADT · n°10 · Bruxelles · avril 2011

- SPRB-2014 : SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES / YVES GOLDSTEIN DIRECTEUR DE CABINET DU MINISTRE-PRÉSIDENT · Projet de Plan Régional de Développement Durable (PRDD) · http://www.prdd.be/pdf/PRDD_FR.pdf · consulté janvier 2015 · Bruxelles · 2014
- Studio09-2009 : EQUIPE STUDIO 09 / BERNARDO SECCHI / PAOLA VIGANÒ · Livret de chantier 2 : Le diagnostic prospectif de l'agglomération parisienne : la ville "poreuse" · Consultation internationale de recherche et de développement sur le grand pari de l'agglomération parisienne · Paris · 2009
- Tjallingii-2000 : SYBRAND PIETER TJALLINGII · Ecology on the edge : Landscape and ecology between town and country · Landscape and Urban Planning 48 · pages 103-119 · 2000
- Tonnelat-2003 : STÉPHANE TONNELAT · Interstices urbains, les mobilités des terrains délaissés de l'aménagement · Chimères · vol.2003 · n°52 · pages 134-151 · http://stephane.tonnelat.free.fr/Welcome_files/ChimeresInterstices0001.PDF · consulté juillet 2013 · 2003
- Vanbutsele-2015 : SÉRÉNA VANBUTSELE / BERNARD DECLÈVE · La lisière des espaces ouverts : support de densification qualitative des métropoles · VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement · Débats et Perspectives · <http://vertigo.revues.org/15700> · consulté avril 2015 · doi 10.4000/vertigo.15700 · 28 mars 2015
- Waldheim-2006 : CHARLES WALDHEIM · The Landscape Urbanism Reader · Princeton architectural press · New York · 2006